

Session Plénière du 18 février 2021

Vœu présenté par le groupe Rassemblement National

Il faut un plan de relance pour l'éducation nationale.

Le fonctionnement des lycées est gravement perturbé depuis presque un an par le premier confinement, la rentrée s'est faite dans des conditions difficiles avec le nécessaire maintien de mesures de précaution qui compliquent la vie des établissements.

La Région y a répondu pour sa part en mettant des moyens supplémentaires.

La reprise de l'épidémie en novembre a contraint rapidement les lycées à fonctionner à demi effectif ou encore à supprimer des cours comme ceux d'Education Physique et Sport depuis que le Premier Ministre ai décidé de la restreindre à une pratique individuelle et en extérieur.

Une situation qui ne permettra pas de boucler tous les programmes d'enseignement prévus.

A tout cela s'ajoute la réforme du baccalauréat, ce qui met les élèves en classes d'examen, dans une situation de stress, d'autant plus que le contrôle continu pour le baccalauréat commence dès la classe de 1ère.

Face à une telle situation, on pourrait penser que l'Education nationale va mettre les moyens, à travers le volet du plan de relance qui lui est consacré, mais les mesures qu'il contient sont loin de répondre aux problèmes rencontrés.

Nous constatons au contraire que la communauté éducative est confrontée au manque de moyens et au manque d'anticipation dans le pilotage de la réforme, aggravé par des annonces au jour le jour en réaction à la situation sanitaire.

Le rectorat, suivant les directives du ministère, continue à rogner sur les dotations en heures d'enseignement.

La base des calculs reste à 35 élèves par classe en enseignement général, alors que la multiplication des spécialités et des options nécessite des travaux en groupe. Cela conduit par exemple à groupes de spécialité maths à plus de 25 élèves en terminale, bien que le programme accorde une place toute particulière à l'oral.

Une autre pratique du ministère consiste à diminuer l'enveloppe des heures postes en jouant sur les heures supplémentaires. Dans certains lycées de la Région le volume des heures supplémentaires atteint 12% des heures de service normales et c'est une tendance qui s'accroît.

Au moment où les enseignants connaissent une charge de travail supplémentaire en raison de la réforme du baccalauréat et de la crise sanitaire, au moment où le gouvernement prétend intégrer l'Education nationale dans le plan de relance, la réalité du terrain nous prouve que rien n'est fait, bien au contraire.

Si aucune décision n'est prise rapidement au niveau national, les conséquences pourraient être dramatiques. Lors d'un récent conseil d'administration un enseignant exprimait sa crainte d'un « *véritable carnage à la sortie du lycée* ».

Bien sûr la question des moyens n'est pas de notre compétence.

Mais notre Région, engagée dans le soutien à la jeunesse et qui investit beaucoup dans les lycées et dans l'accompagnement éducatif, ne peut pas rester sans réagir devant la catastrophe qui s'annonce.

C'est pourquoi nous devons à la fois manifester notre solidarité avec la communauté éducative et nous adresser solennellement au gouvernement afin de demander un véritable plan d'urgence pour l'éducation nationale.

Il est encore temps de réagir puisque les décisions actuelles portent sur les moyens attribués pour la rentrée 2021.

C'est la loi de finances qui fixe les moyens que le ministère répartit ensuite dans les académies. Je m'adresse aux parlementaires qui sont parmi nous pour qu'une loi de finance rectificative vienne redonner à l'éducation les moyens nécessaires.

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire réuni en Session Plénière le 18 février 2021, demande solennellement au Gouvernement :

- **De mettre en place un plan d'urgence pour l'année scolaire en cours et en plan de relance pour l'année scolaire 2021-2022 dans l'Education nationale.**
- **De prévoir les moyens nécessaires à l'occasion de la loi de finances rectificative.**